

# Infos de la CSSCT Centrale de l'instance commune du GPF

**INTERNE ... INTERNE ... INTERNE ... INTERNE**

**Présents :** CGT, CFDT, UNSA, SUD-Rail (Boulade, Fortuna, Grondein, Pinot)

**Présents pour la direction :** Barbier (Pt de la CSSCT et directeur de la sécurité), Hambi (Resp. du Pôle Prévention SST), Delobel (Pte de la Task-Force) et des assesseurs représentant leur SA.

**Présent pour le médical :** IZAR (Médecin Référent)

## Echanges en début de séance...

Nous avons pointé le fait que cette instance ne dispose toujours pas du moindre cadrage concernant son rôle et son fonctionnement. Le déroulement des premiers Groupes de Travail issus de cette CSSCT n'est pas satisfaisant non plus (*aucun cadrage, aucun engagement, aucune réponse concrète à nos demandes*).

Le Président de la CSSCT annonce qu'il va déclencher une réunion avant la fin de l'année pour définir le fonctionnement des GT à organiser sur le 1er semestre 2020 (*thèmes, modalités de fonctionnement, ...*).

## Accidents du Travail et Maladies professionnelles du 1er semestre 2020

Premier fait constaté, nous assistons à une recrudescence des accidents mortels qui devrait mettre en alerte la direction. Hormis les habituelles larmes de crocodiles que la direction verse après chaque accident mortel ou suicide... aucune remise en cause de la politique d'entreprise. Nous condamnons une nouvelle fois l'absence de prévention et la non prise en compte des préconisations formulés par les représentants du personnel.

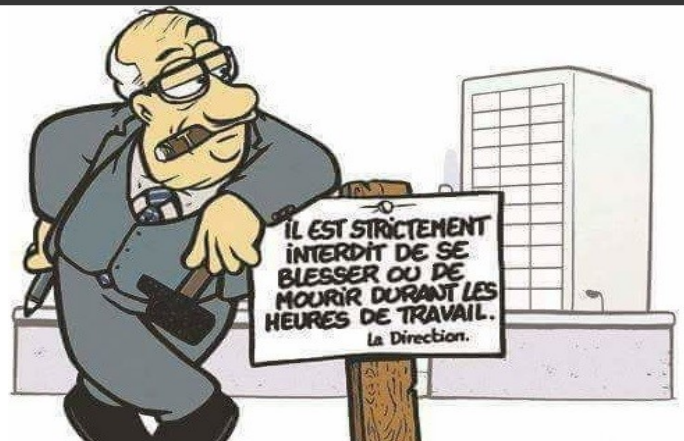
Toujours le même type d'accidents de travail dans le tiercé de tête :

- Accidents de plein pied et de dénivellation
- Manipulation d'objets
- Atteintes aux personnes (*outrages et agressions*)

Là aussi, cela fait des années que la direction n'arrive pas à inverser la tendance, et pour cause : ce sont bien les consignes et les organisations du travail qui conduisent à ce triste bilan.

Une échange a eu lieu sur les Accidents du Travail non reconnus. La direction botte en touche lorsque les délégations lui demandent des comptes et réclament les raisons de ces refus.

*Vous trouverez en pièce jointe  
le dossier remis par la direction.*



## La prévention en 2021 ?

Encore et toujours « les règles qui sauvent », la direction en a fait « sa bible » et met continuellement cela en avant dès qu'on aborde la prévention... Faut dire que ça a l'air de vachement bien marcher (*sic*) au vu de la situation de l'accidentologie dans l'entreprise.

Dans le dossier présenté et commenté en séance, beaucoup de blabla... mais pas grand-chose de concret et surtout toujours pas de prise en compte des mesures de préventions proposées par les représentants du personnel dans les différentes CSSCT.\*

Parfois, on a même franchement l'impression que la direction tombe dans la provocation au vu de ce qu'elle propose ou encore quand elle n'aborde pas la question de la souffrance au travail (*ni RPS comme elle la qualifie*) dans ses priorités de prévention en 2021 !

*Vous trouverez en pièce jointe  
le dossier remis par la direction.*

# Bilan 1er semestre 2020 du Pôle de soutien Psychologique

1200 appels sur le premier semestre..

Moins 27,6 % d'appels au premier semestre 2020 par rapport au premier semestre 2021. Les dirigeants du pôle de soutien psychologique s'attendaient à l'inverse avec la crise sanitaire.

Les agents sont satisfaits des audio-consultations d'après ces mêmes dirigeants.

Les interventions du Pôle Psychologique dans des établissements se sont fortement réduites du fait de la situation sanitaire. Même chose concernant les formations (sûreté principalement) : 400 journées annulées.

Nous avons pointé le fait que la direction ne peut se contenter de renvoyer vers le pôle psychologique les agents victimes de chocs psychologiques ou de souffrance au travail ; or nous constatons que bien souvent, les actions se réduisent à cela.

*Vous trouverez en pièce jointe le dossier remis par la direction.*

## Point Covid

Dernier recensement national :

⇒ 856 malades du Covid en arrêt de travail (*il y a eu 3 hospitalisations ces dernières semaines mais il n'y en a plus à ce jour*)

⇒ 805 contacts à risque avéré placés en isolement.

⇒ 1179 agents vulnérables.

A la SNCF, la courbe de contaminations s'est inversée le 5 novembre.

30 % de malades en moins en 2 semaines.

Les sièges sont les lieux où il y a le moins de cas.

Géographiquement, les régions de l'ouest sont les moins touchées, alors que la région AURA et l'île de France sont toujours les plus touchées.

Nous avons condamné le fait que lors de cette deuxième vague, la direction continue de décider de tout toute seule comme lors de la première vague. Nous avons à faire dans les réunions RPX, CSSCT, CSE ou réunions nationales à des séances d'information des mesures prises par la direction.

Quand les délégations pointent les différences d'application (*voir la non application*) des consignes Task-Force selon les SA, la présidente de la Task-Force répond que chaque SA est en responsabilité pour adapter les organisations du travail. ON est décidément bien loin du discours des dirigeants SNCF qui expliquaient que le passage en 5 SA ne changerait rien !

**La présidente de la Task-Force  
en CSSCT Centrale,  
ça ressemble un peu à ça...**



**Nous vous rappelons que le site de Solidaires consacré à la santé au travail et aux conditions de travail avec notamment tous les bulletins « Et Voilà » est à cette adresse : <http://la-petite-boite-a-outils.org/>**

***Si vous avez des questions transverses à faire poser en CSSCT centrale, n'hésitez pas à nous les faire remonter via la fédération.***

### Documents joints à ce compte rendu :

- Bilan Accidentologie et Maladies Professionnelles du GPF
- Bilan activité Pôle Psychologique
- Orientations générales prévention 2021